

| | | |
|--|---|---|
| COMISSÃO DA CEDEAO | | |
| ECOWAS COMMISSION |  | COMMISSION DE LA CEDEAO |
| Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau | | Department of Agriculture, Environment and Water Resources |
| ARAA / RAAF | | |
| Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation | | Regional Agency for Agriculture and Food |

Reserve Régionale de Sécurité Alimentaire

Projet d'Appui au Stockage de Sécurité Alimentaire en Afrique de
l'Ouest

Termes de référence De l'Atelier de lancement

**Etude de capitalisation des bonnes
pratiques de gestion des stocks et
élaboration du code de bonne
conduite en matière de gestion
des réserves alimentaires en
Afrique de l'Ouest**

Lomé, TOGO, le 21 Juillet 2017

Financement :



Délégataire :



1. CONTEXTE

La crise alimentaire induite par la volatilité des prix de 2007/08 a profondément changé la donne en matière de sécurité alimentaire au plan mondial. Deux éléments majeurs sont intervenus : (i) le long cycle de prix mondiaux stables et bas semble achevé, et a ouvert la voie à une période marquée par l'instabilité et une tendance structurelle à la hausse des prix des produits de base ; (ii) la sécurité d'approvisionnement sur les marchés extérieurs s'est fragilisée notamment pour le riz.

En Afrique de l'Ouest, les analyses révèlent que la hausse des prix internationaux n'est pas le seul facteur de crise. Depuis le début des années 2000, et malgré l'absence de sécheresse majeure, la région connaît, notamment dans sa partie sahélienne, des crises alimentaires et nutritionnelles répétitives.

Dans ce contexte marqué par une combinaison des risques locaux et régionaux d'une part, des risques accrus de prix élevés et de ruptures d'approvisionnement sur le marché international (risques covariants) d'autre part, la question des stocks de sécurité physique est revenue au-devant de la scène.

Adopté en 2010, le Programme Régional d'Investissements Agricoles de la CEDEAO (PRIA/ECOWAP) a dès lors inscrit le renforcement des politiques de stockage de sécurité dans ses Etats membres, et la mise en place d'une réserve régionale complémentaire, dans son plan d'actions prioritaires du premier plan quinquennal.

Dans le même temps, le G20 s'est saisi de la question. Deux directions de travail ont été décidées : (i) l'appui à la Réserve Régionales de Sécurité Alimentaire et l'élaboration d'un code de conduite sur la gestion des stocks de sécurité ; (ii) le développement d'un système mondial d'information sur les marchés agricoles permettant d'améliorer la connaissance et le suivi des productions, des utilisations, des prix et des niveaux de stocks (AMIS).

Suite à ces engagements pris par les acteurs du G20 en 2010, de placer la sécurité alimentaire au centre de ses priorités d'une part, et d'avancer en 2011 sur une stratégie régionale de stockage alimentaire pour la région Afrique de l'Ouest d'autre part, la CEDEAO a étudié la faisabilité d'une Réserve régionale de sécurité alimentaire (RRSA) destinée uniquement à des opérations d'urgence en cas de crise alimentaire conjoncturelle. Ce processus a été porté par un groupe de travail mis en place par la CEDEAO en collaboration avec les autres organisations régionales. La proposition de création d'une RRSA a été adoptée par les Ministres de l'Agriculture d'Afrique de l'Ouest en septembre 2012, puis par les Chefs d'Etat de la CEDEAO en février 2013.

L'Union Européenne s'est engagée à soutenir la mise en place de cette réserve régionale de sécurité alimentaire.

Le RESOGEST (réseau régional des offices chargés de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire) a été établi en 2012 dans le but de renforcer la coopération pour la solidarité régionale à faire face aux crises alimentaires en contribuant à la mobilisation de réserve utilisable par la région.

Sous le leadership du groupe de travail comprenant la CEDEAO, le CILSS et l'UEMOA, la réserve régionale est présentée comme une option viable d'atténuation des crises alimentaires, et l'ARAA de la CEDEAO est active par sa mise en œuvre.

Il faut cependant noter que la mise en place de réserve alimentaire humanitaire (sa conception et sa mise en œuvre) pose un certain nombre de défis et/ou questions en termes de gouvernance et de gestion. Par exemple,

- Comment va opérer la réserve ? (Opérera-t-elle comme une banque ou comme un système d'assurance ?)
- Quelles seront ses relations avec les stocks nationaux et de proximité privés ou publics ?
- Quel mécanisme va déterminer ou indiquer quand et où libérer les stocks ?
- Comment et quand sont reconstitués les stocks ?
- Quelles sont les meilleures pratiques de gestion de stocks et comment gérer les approvisionnements ?
- Quelle doit être la nature de la réserve (physique ou financière) et la taille de celle-ci ?
- Comment éviter le risque que certains états n'aient tendance à s'appuyer sur la réserve régionale plutôt que celle nationale ?
- Comment éviter que ces stocks ne perturbent le marché et le secteur privé ?
- Comment éviter que la réserve ne soit un jour dans l'incapacité d'apporter un soutien physique ou financier à un pays qui remplisse les conditions pour bénéficier de soutien ?
- Comment garantir la pérennité de cet instrument ?
- Etc.

Consciente de ces défis, la mise en œuvre de la composante une (I) du projet de la réserve régionale a prévu :

- la capitalisation des bonnes pratiques nationales de gestion des stocks de sécurité par voie d'étude et enquêtes ;
- la conception d'un projet de code de conduite sur la base de la capitalisation des bonnes pratiques ; la mise en débat, concertation et adoption du code de conduite et des « règles d'or » par les Etats membres de la CEDEAO, les institutions régionales, les réseaux d'acteurs et les ONG (réunions régionales) ;
- la contribution à la participation des experts et acteurs régionaux aux réunions internationales dans le cadre de la préparation du code de conduite international.

C'est dans ce cadre que la CEDEAO a confié à GRAD Consulting Group la mission de capitalisation des bonnes pratiques en matière de gestion des réserves alimentaires au niveau local (stocks de proximité) et national (stocks nationaux de sécurité).

Les présents sont les TDRs pour le lancement de ladite mission de capitalisation

2. OBJECTIFS DE L'ATELIER

Objectifs de l'atelier de lancement :

- 1- Présenter les objectifs, les résultats attendus et la méthodologie proposée pour la réalisation de l'étude de capitalisation ;
- 2- Assurer la participation des experts et acteurs régionaux à l'amélioration de la démarche méthodologique pour l'étude de capitalisation ;
- 3- Elaborer avec les acteurs, un chronogramme pour les missions terrain ;
- 4- Collecter le maximum d'informations pouvant aider à la bonne préparation des missions de terrain.

3. RESULTATS ATTENDUS

Résultats attendus de la cérémonie de lancement :

- Les résultats attendus de l'étude et la méthodologie sont validés par les acteurs de la région ;
- Un calendrier de travail est conclu avec chaque acteur en marge des travaux ;
- Les Consultants disposent d'un maximum d'informations pour aider à la préparation de la mission.

4. DEROULEMENT ET GESTION DES TRAVAUX

Les travaux de la réunion se déroulent en séances plénières. La gestion des travaux sera assurée par un présidium composé comme suit : Président : pays hôte (Togo) ; Vice-président (pays francophone), Rapporteur (pays anglophone) ; Modérateur (ARAA).

5. PARTICIPANTS

La réunion regroupe les principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre pratique de la réserve régionale de sécurité alimentaire. Il s'agit notamment des :

- Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau de la CEDEAO CAERE (2) et DADR (2) ;
- Structures Nationales de Stockage /RESOGEST (15)
- Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation de la CEDEAO (4) ;
- Equipe de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA) (10) ;
- Représentants AFD, AECID, DUE (5) ;
- AGRHYMET/CILSS (3)
- ROPPA (1) et ROAC (1)
- Hub Rural (1),
- CPC (1)

6. DATE ET LIEU

L'atelier de lancement aura lieu à **Lomé au Togo** à l'hôtel Sarakawa le **21 juillet 2017**.

7. AGENDA PROVISOIRE

| Jour | Activités | Responsable |
|---------------|--|--|
| 9h 00 – 9h 30 | <ul style="list-style-type: none">• Accueil, installation des participants• Discours de bienvenue du Directeur Exécutif de l'ARAA• Discours du Ministre de l'Agriculture et de l'hydraulique du Togo• Photo de groupe | Equipe de la RRSA ARAA Ministre MAEH |
| Pause-café | | |
| 9h 45 -10h30 | <ul style="list-style-type: none">• Présentation des participants• Présentation du programme et des objectifs de l'atelier• Présentation de l'approche méthodologique pour l'étude capitalisation des bonnes pratiques de gestion des stocks | ARAA/RRSA Equipe des Consultants de GRAD |
| 10h30-12h30 | <ul style="list-style-type: none">• Discussions | Unité de Coordination du Projet (UCP) Et Consultants GRAD Consulting |
| 12h30-14h00 | <ul style="list-style-type: none">• Déjeuner | |
| 14h00-15h00 | <ul style="list-style-type: none">• Présentation de la feuille de route pour la conduite de l'étude | GRAD Consulting |
| 15h00-15h30 | <ul style="list-style-type: none">• Discussions | |
| 16h30-17h00 | <ul style="list-style-type: none">• Clôture de l'atelier | |

8. BUDGET

Les dépenses prévues dans le cadre de cet atelier de lancement sont à imputer à la ligne budgétaire 1114 de la composante 1-Etude Capitalisation des bonnes pratiques de gestion des stocks- contrat avec le consultant.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les frais de voyage et de séjour des participants sont entièrement pris en charge par l'ARAA et un billet sera transmis à chaque participant.